

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Semparoc Rapid S

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

Colle pour bois.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Collano AG

Eichenstrasse 12

CH-6203 Sempach Station Tel. +41 41 469 92 75 Fax +41 41 469 93 68 www.collano.com sdb@collano.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence +41 41 469 92 75 (Mo - Fr 8:00 - 17:00 MEZ/CET)

(+41 44 251 51 51 Tox Center)

Date d'émission 18.04.2017

Version 9 (Version précédente: 8)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Toxicité aiguë, Inhalation, Vapeurs, Catégorie 4, H332

Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Cancérogénicité, Catégorie 2, H351

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique,

Inhalation, Catégorie 3, H335

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée, Catégorie 2, H373

Sensibilisants respiratoires, Catégorie 1, H334 Sensibilisants cutanés, Catégorie 1, H317

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2, H411

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Information complémentaire Pour le texte con

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

voir section 16.

Semparoc Rapid S

Version 9 Date d'impression 18.04.2017

1/9

2.2. Éléments d'étiquetage







Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou

des difficultés respiratoires par inhalation. H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H351: Susceptible de provoquer le cancer.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition

le récipient ou l'étiquette.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P260: Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.

P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P284: Porter un équipement de protection respiratoire. P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Identificateur de produit

4,4'-methylenediphenyl diisocyanate; diphenylmethane-4,4'-diisocyanate, No.-CAS 101-68-8, No.-CE 202-966-0 prépolymer-poly isocyanate aromatique, No.-CAS 99784-49-3 o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate; diphenylmethane-2,4'-diisocyanate, No.-CAS 5873-54-1, No.-CE 227-534-9

Oxirane, methyl-, polymer with 1,1'-

methylenebis[isocyanatobenzene], methyloxirane polymer with oxirane ether with oxybis[propanol] (2:1), and oxirane, No.-CAS 157937-75-2, No.-CE Polymer

Emballage

Indication de danger détectable au toucher (EN/ISO 11683).

2.3. Autres dangers

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact cutané avec ce produit. Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Ce produit ne peut pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre

Semparoc Rapid S Version 9

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Adhésif monocomposant en polyuréthanne.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate; diphenylmethane-4,4'-diisocyanate	< 20%	Carc. 2 H351, Acute Tox. 4 H332, STOT RE 2 H373, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317 [CEy2: C≥5% CSk2: C≥5% SensIn1: C≥0,1% SSEIn3: C≥5%]	NoCAS: 101-68-8 NoCE: 202-966-0 NoIndex: 615-005-00-9
prépolymer-poly isocyanate aromatique	< 50%	Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, Eye Irrit. 2 H319, Acute Tox. 4 H332, Resp. Sens. 1 H334, STOT SE 3 H335, STOT RE 2 H373i, Aquatic Chronic 2 H411	NoCAS: 99784-49-3
o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate; diphenylmethane-2,4'-diisocyanate	< 10%	Carc. 2 H351, Acute Tox. 4 H332, STOT RE 2 H373, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317 [CEy2: C ≥ 5 % CSk2: C ≥ 5 % SensIn1: C ≥ 0,1 % SSEIn3: C ≥ 5 %]	NoCAS: 5873-54-1 NoCE: 227-534-9 NoIndex: 615-005-00-9
Oxirane, methyl-, polymer with 1,1'- methylenebis[isocyanatobenzene], methyloxirane polymer with oxirane ether with oxybis[propanol] (2:1), and oxirane	< 20%	Acute Tox. 4 H332, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Carc. 2 H351, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317, STOT RE 2 H373i	NoCAS: 157937-75-2 NoCE: Polymer

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des

produits de décomposition. Appeler un médecin dans les cas graves.

Contact avec la peau Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation de la peau

persiste, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures

contaminés.

Contact avec les yeux Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Laver

immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si

l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Appeler immédiatement un

médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets,

aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

Semparoc Rapid S

Version 9

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d') du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote, des vapeurs d'isocyanate et des traces d'acide cyanhydrique. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées: des fumées irritants et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

prote

Méthodes particulières d'intervention

formation de CO2-gaz en cas de contact avec de l'eau. Danger de surpression dans des conteneurs fermés. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de

l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Conseils pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection

de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Couvrir d'un matériel mouillé absorbant des liquides. Après 1 h mettre dans un récipient à déchets. Ne pas couvrir le récipient (développement de CO2).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Manipuler avec précautions habituelles observées isocyanates. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

4,4'-methylenediphenyl diisocyanate (CAS 101-68-8)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups Switzerland - Occupational Exposure

Limits - Skin Notation

Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)

Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)

Austria - Occupational Exposure Limits

- TWAs - (MAK-TMWs)

Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs) Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak

Limitations) Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)

Switzerland - Occupational Exposure

Limits - Sensitizers Switzerland - Occupational Exposure

Limits - TWAs - (MAKs)

Switzerland - Occupational Exposure

Limits - STELs - (KZWs)

Developmental Risk Group C

skin notation

10 μg/g creatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: 4,4'-Diaminodiphenylmethane

0.01 ppm STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane diisocyanate) 0.1 mg/m3 STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane diisocyanate) 0.005 ppm TWA [TMW] (listed under Diphenylmethane-diisocyanate) 0.05 mg/m3 TWA [TMW] (listed under Diphenylmethane-diisocyanate)

0.05 mg/m3 TWA MAK (see also polymeric MDI

can occur as vapor and aerosol at the same time, inhalable fraction) 0.05 mg/m3 Peak (can occur as vapor and aerosol at the same time,

inhalable fraction)

0.05 mg/m3 TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be

excluded when AGW and BGW values are observed

sum of vapor and aerosol, ceiling factor 2, exposure factor 1) Sensitizer (Total NCO

monomers and prepolymers)

0.02 mg/m3 TWA [MAK] (monomers and prepolymers, as total NCO)

0.02 mg/m3 STEL [KZW] (monomer and prepolymer, as total NCO)

o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate (CAS 5873-54-1)

Austria - Occupational Exposure Limits

- STELs - (MAK-KZWs)

Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)

Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)

0.01 ppm STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane diisocyanate) 0.1 mg/m3 STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane diisocyanate) 0.005 ppm TWA [TMW] (listed under Diphenylmethane-diisocyanate) 0.05 mg/m3 TWA [TMW] (listed under Diphenylmethane-diisocyanate) 0.05 mg/m3 TWA AGW (ceiling factor 2, exposure factor 1)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre A/P2. En cas de hypersensibilité des voies respiratoires et de la peau il est déconseillé

d'utiliser ce produit.

Gants imperméables. Gants de protection appropriés résistant aux agents Protection des mains

chimiques (EN 374): Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc naturel. Recommendation: rejeter les gants contaminés. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail

5/9

(contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections

latérales conforme à l'EN166.

Pas de précautions spéciales.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Semparoc Rapid S

Date d'impression 18.04.2017 Version 9

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

CouleurTransparent. Incolore.OdeurTrès faible. Aromatique.

Seuil olfactif Non déterminé.
pH: Non déterminé.
Point/intervalle de fusion: Non déterminé.

Point/intervalle d'ébullition: Donnée non disponible.

Point d'éclair: >200°C

Vitesse d'évaporation: Non déterminé. Inflammabilité: Non déterminé. Limites d'explosivité: Non déterminé. Pression de vapeur: Non déterminé. Densité gazeuse: Non déterminé. Densité relative: 1.1 g/ml s'hydrolyse Hydrosolubilité: Coefficient de partage (n-Non déterminé.

octanol/eau):

Température d'auto-inflammabilité:
Température de décomposition:
Viscosité:
Propriétés explosives:
Non applicable.
Non déterminé.
7'000 mPa.s (20°C)
non dangéreux(se)

Propriétés comburantes: Aucun(e)

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les

prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient,

une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

10.5. Matières incompatibles Des amines.

10.6. Produits de décomposition

dangereux

Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate; diphenylmethane-4,4'-

diisocyanate (CAS 101-68-8)

Inhalation LC50 Rat = 369 mg/m3 4 h(NZ_CCID) Oral LD50 Rat = 31600 mg/kg (JAPAN_GHS)

Corrosion/irritation cutanée Donnée non disponible.

Semparoc Rapid S

Version 9 Date d'impression 18.04.2017

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire/cutanée Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Pour des personnes

sursensibilisées des réeactions allergiques sont possibles même à des concentrations inférieures à la valeur-MAK. Irritation en cas de contact

prolongé avec la peau.

Cancérogénicité Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproductionDonnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration Donnée non disponible.

Expérience chez l'homme Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Toxique

pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement

a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

12.2. Persistance et dégradabilité Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le solDonnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT

et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets néfastes Réagit avec de l'eau et forme du CO2 et du poly urea solide, insoluble et

chimiquement inerte.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non

utilisé

Eliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Ne

pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminésLes récipients vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise

locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID UN 3082.

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (prépolymer-poly

isocyanate aromatique).

Classe 9.

Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 9+ENV.

Dangereux pour l'environnement: Oui

Code de classement M6.

Numéro d'identification du danger 90.

Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1.

Code de restriction en tunnels -

IMDG UN 3082

Nom d'expédition des Nations unies: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (aromatic poly isocyanate-prepolymer).

Classe 9.

Groupe d'emballage III. Etiquettes IMDG 9+ENV. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. No EMS F-A, S-F. Polluant marin: Oui.

IATA UN 3082.

Nom d'expédition des Nations unies: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (aromatic poly isocyanate-prepolymer).

Classe 9.

Groupe d'emballage III. Etiquettes IATA 9+ENV.

Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964 (450 L).

Instruction d'emballage (LQ): Y964 (30 kg G).

Instructions de conditionnement (avion cargo): 964 (450 L).

Navigation fluviale ADN UN 3082.

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (prépolymer-poly

isocyanate aromatique).

Classe 9.

Groupe d'emballage III. Etiquettes ADN 9+ENV. Code de classement M6. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1.

Autres Informations Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No.

1272/2008. GISCODE (D): RU 1

Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2.

Merkblatt BG Chemie:

M050 Umgang mit Gefahrstoffen (für die Beschäftigten)

M056 ODIN-Schlüsselverzeichnis "Krebserzeugende Gefahrstoffe"

4,4'-methylenediphenyl diisocyanate (CAS 101-68-8)

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII

Use restricted. See item 56[a]. (Conditions of restrictions 27 December

- Restrictions on Certain Dangerous

2010)

Substances

Semparoc Rapid S

EU - REACH (1907/2006) - List of

Registered Substances

Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard

Present

ID Number 635, hazard class 1 - low hazard to waters

o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate (CAS 5873-54-1)

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous

Substances EU - REACH (1907/2006) - List of

15.2. Évaluation de la sécurité

Registered Substances

Use restricted. See item 56[b]. (Conditions of restrictions 27 December

Present

chimique

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

(GHS)

H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

H335: Peut irriter les voies respiratoires. H351: Susceptible de provoquer le cancer.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraıne des effets

néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.